



DÉCLARATION DU REPRÉSENTANT DE L'ENTRAÎNEUR SUR L'HIPPODROME

Article 181 du Code des Courses au Galop

DATE	HIPPODROME	ENTRAÎNEUR (Nom - Prénom et N° de téléphone)	REPRÉSENTANT (Nom – Prénom et N° de téléphone)
REPRÉSENTANT	DE L'ENTRAÎNEUR		

Document à détruire à l'issue de la réunion de courses

Vos données personnelles sont collectées par la société des courses organisatrice aux fins de contrôle de la régularité des courses. Ce traitement est mis en œuvre en application de l'article 181 du Code des courses au Galop. Les destinataires susceptibles d'avoir accès à ces données seront uniquement les Commissaires de courses ou les délégués des Commissaires. Le présent formulaire ne sera pas conservé et sera détruit à l'issue de la réunion de courses. Conformément au règlement 2016/679/UE et aux dispositions légales applicables, vous disposez de droits sur les données vous concernant (droit d'accès de rectification d'effacement, d'opposition et de limitation) que vous pouvez exercer dans les conditions de la réglementation précitée directement auprès de France Galop à l'adresse suivante : contact-data-protection@france-galop.com. Vous pouvez également exercer votre recours auprès de la Commission nationale de l'informatique et des Libertés (CNIL) directement sur le site internet : cnil.fr.